



Démission suivi de conjoint

Par **Olivia dufvic**, le **24/03/2017** à **22:41**

Bonjour

Je suis contractuelle dans la fonction territoriale. Mon Mari a une mutation mi août dans une nouvelle région.sachant que nous sommes fin mars puis je déjà déposer ma démission ?

Merci de la réponse.

Par **P.M.**, le **25/03/2017** à **09:47**

Bonjour,

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Tout dépend quand votre démission serait effective et la date de votre départ...